



COMPTE RENDU REUNION C .A. du 11 MARS 2019

Présents : Sabrina CHODEY - Philippe BERTHIER – Hervé BARRE - Aline BITARD – Anne BLANC – Mireille BONNA – Nicole DECHASSEY – Véronique LHOMME – Colette PAGUET – Aurélie VICAIRE – Emilie VIENNOT

Absent(e)s avec pouvoir : Hubert Moreau (Mireille Bonna) – Yannick MARCOT (Aurélie Vicaire) – Cécile DOUGE et Annick MOULIN

(Véronique Lhomme) – Jimmy VERMOT DESROCHE (Aline Bitard)

Invité(e)s : Catherine SOSTER – Danielle ROPRAZ - François RACLE – Michel VAUTRHIN

Ordre du jour

- **Approbation du CR du dernier CA**
- **Présentation du rapport Moral**
- **Présentation du rapport d'activité**
- **Présentation du bilan financier du compte de résultats et du budget prévisionnel**
- **Proposition de candidature au CA**
- **Présentation de l'état d'avancement du projet associatif**
- **Présentation de l'état d'avancement du DLA**
- **Questions diverses**

1) **Approbation du CR du CA du 14 janvier 2019**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

2) **Présentation du Rapport Moral**

Le rapport moral est sujet à discussion. Sur le fond, Véronique et Aline ne sont pas d'accord sur les critiques sous entendues dans le rapport, vis à vis de l'équipe précédente. Colette et Aurélie pensent que certaines formulations devraient être retravaillées. Philippe propose aux personnes qui souhaitent apporter des corrections de les lui envoyer d'ici le jeudi 14 mars au plus tard. Il sera reproposé au vote par mail vendredi 15 mars.

3) **Présentation du rapport d'activité**

Pas de correction sur le fond. Sur la forme, une reformulation. Il manque les chiffres d'Hervé et de Maud. Adopté à l'unanimité.

4) **Présentation du bilan financier du compte de résultats et du budget prévisionnel**

Le compte de résultat et le budget prévisionnel ont été adoptés au CA du 14 janvier. Au niveau du compte de résultat une modification a été apportée suite à l'arrêt des activités danses. L'association a remboursé les participants à hauteur de 2 000 €, qui vont entraîner 2 000 € de déficit supplémentaire. Il a été demandé de remettre la reprise sur fonds associatif sur le déficit global. Le bilan a été validé. Une correction du budget en rapport avec la fête des 20 ans a été apportée.

5) Proposition de candidature au CA

Membres démissionnaires : Hubert MOREAU - Aline BITARD

Membres en fin de mandat et ne se représentant pas : Cécile DOUGE – Colette PAGUET

Proposition de candidatures : François RACLE – Danielle ROPRAZ – Catherine SOSTER – Stéphane GAIFFE – Maud GRAND – Louis PAGNIER

Proposition de candidatures en attente de confirmation : Michel VAUTHRIN – Claudette DELACROIX – Marie-Odile JOUNIN – Suzanne PRENEL – Antoinette LARRIERE

Depuis l'A.G. 2018, le CA ne comprenait que 16 membres au lieu de 21. Il serait souhaitable de revenir à ce nombre.

Philippe évoque l'idée d'un cadeau symbolique pour les membres sortants. Adoptée à l'unanimité

6) Présentation de l'état d'avancement du projet associatif

Il aurait dû être réécrit en 2017. Pour le démarrage du DLA, il nous a été demandé de réécrire les fondements, les missions et les valeurs. Le DLA nous permettra de finaliser notre projet associatif.

7) Présentation de l'état d'avancement du DLA

Le but du DLA est de définir des orientations stratégiques, analyser l'ensemble des scénarios qui se présentent à nous en lien avec notre environnement, bien identifier les moyens humains, matériels et financiers, nécessaires à la réalisation des pistes de développement, formaliser un plan d'action opérationnel à trois ans.

La première ½ journée du DLA aura lieu le mercredi 13 mars 2018 à partir de 14 h 00 animé par Flore Chevillard et Alice Champagnac.

Cette première demi-journée a été définie comme suit par l'intervenante :

- Prise de contact avec les membres de l'association et les salariés. **Démarrage** du DLA, rappel de la méthodologie et des objectifs de l'accompagnement. Exposé du nouveau projet associatif à l'intervenante par les membres de l'association. A partir du projet associatif et du diagnostic du DLA, clarification des points forts, points faibles, difficultés rencontrées ou pressenties et ressources de l'association.
- Séances avec les membres du Bureau ou l'équipe "projet" et les salariés + la chargée de mission DLA au moins en début de séance. ½ journée."

La séance est levée à 22 h 15 suivie du pot de l'amitié